

Division 1 : match Phénix 2 – Riviera 2 du 12/11/2016 : Appel contre une décision de l'arbitre

Faits : voir arbitrage rendu par l'arbitre Principal Paul Meerbergen. L'équipe du Phénix 2 va en appel contre la décision de l'arbitre (voir lettre d'Eric Lemaire).

Comité d'appel du 17/1/2017 : Philippe Coenrates (président), Zvi Engel, Guy Van Middeltem.

Parties présentes :

Phénix 1 : Eric Lemaire

Arbitre : Paul Meerbergen.

Audition

Le président présente le comité d'appel et rappelle les règles et la procédure à suivre au cours de la séance.

Rapports de l'arbitre

Paul Meerbergen explique les éléments qui sont repris en caractères verts dans la lettre d'Eric Lemaire. Il a constaté une irrégularité dans le placement des joueurs par rapport à l'installation de l'écran et a conséquemment pénalisée l'équipe visitée de 1 VP. Il mentionne également au comité d'appel les dispositions des articles 91A et 93B3 du code.

Audition du Phénix 2

Le Phénix 2 développe les arguments repris dans sa lettre et insiste particulièrement sur le fait que les écrans étaient bien présents, ce qui ne devrait pas conduire à la pénalité qui aurait été encourue s'il n'y avait pas d'écrans.

Le comité se fait confirmer que seule une des 2 tables était concernée par le problème, et que le chariot a été transféré par les joueurs N-S à cette table alors qu'il revenait aux joueurs Est-Ouest de transférer le chariot dans cette configuration.

Le comité rappelle que toutes les dispositions du code international sont d'application aux Championnats organisés par la RBBF

Délibéré

Le comité considère que l'arbitre est resté entièrement dans son rôle lorsqu'il a relevé l'irrégularité quant à la disposition des joueurs par rapport à l'écran.

Le comité constate néanmoins des imprécisions au niveau du présent règlement. On y cite une pénalité de 1VP pour l'absence d'écrans. La sanction pour une mauvaise position des joueurs par rapport à l'écran n'est par contre pas mentionnée. Le comité est d'avis de remplacer la pénalité octroyée au Phénix 2 par un avertissement.

Le résultat de la rencontre Phénix 2 – Riviera 2 devient donc 12.02-7.98. La caution est remboursée.

Recommandation

Le comité recommande aux instances éditant les règlements de préciser l'obligation pour tous les joueurs (visités et visiteurs) de prendre place conformément au Règlement « Ecrans ». Une infraction à cette obligation entrainerait une pénalité de 1VP pour les deux équipes.

Philippe Coenraets
